



## Ministère de l'Intérieur

Le 29 septembre 2018

### Communiqué de presse

#### **Congrès national des sapeurs-pompiers de Bourg-en-Bresse : Le ministre présente le plan d'action pour un nouvel élan du volontariat et d'autres mesures en faveur des sapeurs-pompiers.**

Gérard COLLOMB, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur a clos ce jour le 125<sup>ème</sup> congrès national des sapeurs-pompiers qui s'est tenu du 26 au 29 septembre à Bourg-en-Bresse. La veille, le ministre avait rencontré et pu échanger avec des sapeurs-pompiers et des professionnels de la filière représentant tous les métiers de la sécurité civile et de l'incendie.

Le ministre a ainsi souligné l'engagement permanent, les compétences et le dévouement des près de 240 000 sapeurs-pompiers au service des Français. Parmi lesquels 195 000 sapeurs-pompiers volontaires assurent quotidiennement la protection des personnes et des biens. Le sapeur-pompier est le premier acteur de la chaîne de secours.

A l'occasion du congrès national, et répondant à la déclaration du Président de la République devant les forces de sécurité civile en octobre 2017, il a présenté un plan d'action pour le volontariat, qui fait la force du dispositif français de sécurité civile.

Ce plan ambitieux fait suite à la remise au ministre en mai dernier du rapport de la mission relative à l'avenir du volontariat, confiée à cinq personnalités :

- Catherine TROENDLE, vice-présidente du Sénat, présidente du Conseil national des sapeurs-pompiers volontaires (CNSPV) ;
- Fabien MATRAS, député du Var ;
- Olivier RICHEFOU, président du conseil départemental de la Mayenne, président de la Conférence nationale des services d'incendie et de secours (CNSIS) ;
- Eric Faure, président de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) ;
- Pierre BRAJEUX, vice-président du MEDEF.

Les 37 mesures, dont le calendrier de mise en œuvre prévoit la réalisation de 19 d'entre-elles d'ici la fin du premier trimestre 2019, soit la moitié des mesures, reposent sur trois axes :

- Attirer et susciter des vocations, en représentant mieux notre société, c'est à dire en donnant toute leur place aux femmes et en intégrant les jeunes venant de tous les horizons ;

- Fidéliser et mettre le sapeur-pompier volontaire au cœur du dispositif, en prenant en compte les compétences individuelles et les contraintes et les obligations des employeurs ;
- Diffuser les bonnes pratiques et s'assurer de l'utilisation de tous les outils mis à disposition.

Le ministre de l'Intérieur a également rappelé les travaux engagés avec Agnès BUZYN, ministre des solidarités et de la santé, en matière notamment de secours d'urgence à la personne, soulignant le nécessaire développement de l'interopérabilité et d'une coordination toujours plus efficace entre les sapeurs-pompiers et le service d'aide médicale urgente (SAMU).

Enfin, il a signalé les actions entreprises en matière de prévention et de lutte contre les agressions envers les sapeurs-pompiers. Le Gouvernement est résolu et déterminé à sécuriser les conditions d'intervention des sapeurs-pompiers. Les auteurs d'agressions seront systématiquement poursuivis.

**Service de presse de Gérard COLLOMB, ministre d'État, ministre de l'Intérieur**

01 49 27 38 53 - [sec1.pressecab@interieur.gouv.fr](mailto:sec1.pressecab@interieur.gouv.fr)